

# Saadani tente de séduire les anciens du MSP

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3740 - Ven 11 - Sam 12 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Boumerdès et Tizi-Ouzou

## Sept casemates servant de refuges pour les terroristes détruites

Page 24

Le mode opératoire pour définir les produits concernés fixé

## Le crédit à la consommation relancé début 2016

Page 4

### Vers un cessez-le-feu en Syrie ?

Par Mohamed Habili

**D**ans la perspective d'une sorte de Genève3, censé se tenir dès le début de l'année prochaine, l'Arabie saoudite a organisé chez elle une conférence des factions de l'opposition syrienne à sa dévotion, à qui elle décerne d'autorité par là même un brevet de modération, étant entendu que les groupes flétris comme terroristes sont bannis d'office de la négociation qui s'annonce. Le but de la conférence de Riyad est ambitieux, et il est double, puisqu'il s'agit à la fois d'unifier les rangs de l'opposition pro-saoudienne, et de dégager une délégation unique pour participer au processus de paix, relancé par les récentes rencontres de Vienne entre les principaux pays concernés par la crise syrienne. Tout indique que ce but est atteint, bien qu'un groupe ait préféré faire entendre sa différence, toutefois après avoir signé le communiqué final de la conférence. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, du moment que le pays organisateur n'a invité que les groupes qu'il soutient, lui et d'autres membres du Conseil de coopération du Golfe. Ceux qui n'ont pas été invités à Riyad, et ceux qui de toute façon ne s'y seraient pas rendus quand bien même ils l'auraient été, se sont réunis les uns à Hassaka, et les autres à Damas, dans la même intention d'unifier leurs rangs pour parler le moment venu d'une seule voix. Parions qu'eux aussi verront leurs efforts en ce sens couronnés de succès.

Suite en page 3

### Bloquée au niveau du Sénat durant huit mois

# La loi contre la violence faite aux femmes enfin adoptée



Après un blocage de huit mois par les conservateurs, qui ont accusé la loi de s'immiscer dans l'intimité des couples et d'être contraire aux valeurs de l'Islam, le projet de loi contre la violence faite aux femmes a fini par être adopté, hier, par le Conseil de la nation. Lire page 2

Nouveau cadre réglementaire dans le domaine de l'automobile

## Le montage de véhicules bientôt balisé

2

Blida

## Ouverture du festival de la musique et chanson du genre a'roubi

Page 13

Bloquée au niveau du Sénat durant huit mois

# La loi contre la violence faite aux femmes enfin adoptée

■ Après un blocage de huit mois par les conservateurs, qui ont accusé la loi de s'immiscer dans l'intimité des couples et d'être contraire aux valeurs de l'Islam, le projet de loi contre la violence faite aux femmes a fini par être adopté, hier, par le Conseil de la nation.

Par Louiza Ait Ramdane

**L**e Conseil de la nation a adopté les amendements au code pénal visant à renforcer la protection

**Peines à l'encontre de 21 faussaires de documents officiels De l'acquittement jusqu'à 20 ans de prison ferme**

LE TRIBUNAL criminel d'Alger a prononcé jeudi des peines allant de l'acquittement jusqu'à 20 ans de prison ferme à l'encontre de 21 individus poursuivis pour falsification de sceaux de la DGSN et des ministères de la Défense et de la Justice et falsification d'écritures administratives. Le tribunal a acquitté tous les mis en cause du délit «d'appartenance à un groupe terroriste». 22 individus sont impliqués dans cette affaire. Le 22<sup>e</sup> mis en cause (hospitalisé) sera jugé ultérieurement. Le président du tribunal, le juge Omar Benkharchi, a prononcé deux peines de 20 ans de prison ferme par contumace à l'encontre de «S.Saber» et «B.Ahmed» et des peines de 12 ans de prison ferme à l'encontre de «N. Sebti», «CH.Ahmed» et «H.Ahmed». La même juridiction a également condamné «B.Mohamed», «L.Ahmed» et «Z.Lyes» à 10 ans de prison ferme, «M. Boudjemline» à 8 ans de prison ferme, «CH.Nassim» à 5 ans de prison ferme, «K.Linda» à 3 ans de prison ferme et «Z. Noureddine» à 2 ans de prison avec sursis. «M. Mohamed», «B.Tahar», «S.Mohamed», «A.Daoud», «A.Ildir», «R.Ali», «A.Feth Eddine», «B.Said» et «L.Mohamed» ont été acquittés. Le procureur général avait requis des peines allant de 3 ans de prison ferme jusqu'à la réclusion à perpétuité à l'encontre de tous les accusés. Selon l'arrêt de renvoi, une organisation terroriste a eu recours aux réseaux internationaux de faussaires spécialisés dans le vol de voitures de luxe pour faciliter les déplacements de ses éléments et mener des opérations terroristes, en utilisant des sceaux contrefaits lors de leurs déplacements sur le terrain. Lors d'une perquisition aux domiciles des mis en cause, les services de sûreté ont récupéré des cartes d'identité et des cartes grises de trois terroristes appartenant au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) ainsi que des documents falsifiés permettant le déplacement de terroristes étrangers, dont des Libyens, des Tunisiens et des Marocains.

Amine H.

des femmes contre certaines formes de violence. Approuvé par l'Assemblée populaire nationale en mars dernier, ce texte de loi a été en effet vivement critiqué par des conservateurs qui voyaient cette loi comme une intrusion dans l'intimité du couple contraire aux valeurs de l'Islam. Le blocage de ce projet de loi au Sénat avait suscité de vives réactions de la part des défenseurs des droits de l'Homme, des représentants de la société civile et des ONG qui avaient de leur côté critiqué le fait que ce texte prévoit un arrêt des poursuites judiciaires en cas de «pardon» de la victime. Amnesty International Algérie avait lancé en août dernier une pétition pour exhorter le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à «prendre toutes les mesures nécessaires pour que le projet de loi renforçant la protection des femmes contre certaines formes de violence soit adopté dans les plus brefs délais», ainsi qu'à «adopter une approche globale pour lutter de manière adéquate contre les violences faites aux femmes». Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, qui a qualifié les dispositions contenues dans cette nouvelle loi de «révolutionnaires», s'est félicité de ce vote. Les dispositions de cette loi sont, selon lui, de nature à garantir la protection des droits de la femme en Algérie. Lors de la présentation de ce projet de loi la semaine passée devant le Conseil de la nation, Tayeb Louh avait vivement dénoncé les partis islamistes qui, selon lui, avaient déformé le contenu et les objectifs de ce texte. Réfutant les



attaques des députés islamistes qui ont accusé le gouvernement d'avoir élaboré cette loi sous la pression des puissances occidentales, Tayeb Louh a souligné que ce projet de loi amendement et complétant l'ordonnance 66-156 portant code pénal tient compte des spécificités de la société algérienne. La loi introduit la notion de harcèlement sexuel et punit toute forme d'agression, de violence verbale, psychologique ou maltraitance, notamment en cas de récidive. Elle précise ainsi que la violence peut prendre plusieurs formes dont des agressions n'entraînant pas forcément des blessures visibles. Cette

nouvelle législation veut notamment défendre les femmes contre les violences de leur conjoint et préserver leurs ressources financières des convoitises de celui-ci, perçu comme le chef de famille dans les sociétés traditionnelles. Le texte dispose que quiconque porte volontairement des coups à son conjoint risque, en fonction des blessures, de 1 à 20 ans de prison avec la réclusion à perpétuité en cas de décès. Un autre article prévoit six mois à deux ans de prison pour «quiconque exerce sur son épouse des contraintes afin de disposer de ses biens ou de ses ressources financières».

Plus de 7 000 cas de violences faites aux femmes, dont 5 350 cas de violences physiques et 7 375 cas de mauvais traitements, ont été enregistrés au cours des 9 premiers mois de 2015, selon les chiffres de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Plusieurs associations de protection de la femme, affirment que l'arsenal juridique pour lutter contre la violence faite aux femmes «n'est pas suffisant», et plaident pour l'implication de toute la société, notamment l'élite intellectuelle et les médias, afin de faire connaître aux femmes leurs droits.

L. A. R.

Nouveau cadre réglementaire dans le domaine de l'automobile

## Le montage de véhicules bientôt balisé

**U**n texte réglementaire portant cahier des charges devant régir l'activité de montage de véhicules en Algérie devra être publié avant fin mars 2016, selon les indications du directeur général des petites et moyennes entreprises (PME), Abdelghani Mebarek.

Lors d'un séminaire sur la sous-traitance dans le véhicule industriel organisé par le Forum des chefs d'entreprises (FCE), ce responsable a fait savoir que le texte de loi est en cours de finalisation entre le ministère de l'Industrie et des autres ministères concernés. Il sera fin prêt avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Les opérateurs économiques présents à cette rencontre ont émis l'espoir que ce nouveau cadre réglementaire apporte plus de facilités et d'avantages pour l'investissement dans le domaine de l'automobile et de la sous-traitance. Selon eux, le développement de la sous-traitance dépend de la disponibilité du foncier industriel, de la débureauration de l'acte d'investir et de l'accès au financement. Dans ce sens, l'expert en industrie et ex-P-dg de la Société nationale des véhicules industriels, Mokhtar Chahboub, a préconisé que les opérateurs et

le gouvernement doivent discuter ensemble des contraintes de sous-traitants et trouver un consensus pour booster ce créneau. Actuellement, quelque 500 à 600 sous-traitants sont recensés dans le secteur industriel au niveau national, selon le directeur de la Bourse algérienne de la sous-traitance (Bastp), Azizou Laib. Par ailleurs, le directeur général du groupe privé Ival représentant de la firme italienne de véhicules utilitaires Iveco, Mohamed Bairi, a indiqué que son entreprise allait se lancer dans la fabrication de véhicules de cette marque italienne et qu'il cherchait à drainer le plus grand nombre de sous-traitants. «Je m'engage personnellement à accompagner tous les sous-traitants qui veulent travailler avec nous dans les différents segments, vitrage, pièces mécaniques, caoutchouc...», a-t-il lancé. Cette entreprise privée prévoit l'entrée en production, en septembre 2016, d'une usine de montage de véhicules utilitaires de marque Iveco dans la wilaya de Bouira. L'usine aura une capacité de production de 1 500 unités par an à la phase de démarrage pour atteindre 5 000 unités annuellement après cinq ans d'acti-

té, selon cet homme d'affaires. La production de l'usine sera destinée, dans sa première phase, au marché national avant d'en réserver une partie à l'exportation, selon ses pronostics. Présent à cette rencontre, le président de ce groupe italien, Pierre Lahutte, a souligné l'importance du marché algérien de la sous-traitance dans le domaine du véhicule industriel du fait de la grande taille du marché de ce type de véhicules. Il a, d'ailleurs, annoncé que son groupe était en cours de négociations «avancées» avec le groupe privé ETRHB Haddad pour la création d'une usine d'assemblage de camions-engins en Algérie, sous sa marque Astra spécialisée dans le poids lourd engins de construction, camions-bennes. Le marché du véhicule utilitaire en Algérie enregistre une croissance exponentielle ces dernières années: Entre 2010 et 2012, les importations de ce type de véhicules ont grimpé de 70%, selon les chiffres du Centre national de l'information économique et statistique présentés lors de cette rencontre.

Thinhinene Khouchi

Initiative de soutien au programme du Président Bouteflika

# Saadani tente de séduire les anciens du MSP

■ Dans le cadre de son initiative de constitution d'un front de soutien au programme du Président Bouteflika voulu «élargi», le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani, tente de séduire d'anciens cadres du MSP qui ont claqué la porte pour créer leurs propres formations politiques.



Par Nacera Chennafi

La direction du vieux parti ne veut pas faire l'impasse sur une représentation du courant islamiste dans l'initiative portant constitution d'un front de soutien au programme du président Bouteflika. Cependant, la proposition du FLN a été rejetée par le Mouvement de la société pour la paix bien avant la présentation de sa démarche. Le même rejet a aussi été exprimé par Abdelhah Djabbah qui préside le parti d'El Adala. Et avec ce qui s'est passé à l'Assemblée populaire nationale autour du projet de la loi de finances 2016, le fossé s'est creusé davantage entre ces partis et le FLN. Il est à noter que le MSP et El Adala font partie de l'Instance de suivi et de coordination nationale qui appelle à une transition démocratique en Algérie. A cet effet, Saadani a préféré se diriger vers d'anciens cadres du MSP qui ont créé leurs propres formations politiques. Il s'agit de l'ancien ministre de l'Industrie, Abdelmadjid Menasra, ancien leader du MSP qui préside depuis

maintenant cinq ans le Front de changement ou «Djabhat Etaghyir» et Mustapha Belmahdi, ancien cadre du MSP et secrétaire général du Mouvement «El Binaa». Dans ce cadre, Saadani a tenu une réunion avec le président de Djabhat Etaghyir, Abdelmadjid Menasra, mercredi dernier, suivie d'une rencontre avec la direction du Mouvement «El Binaa». Ces deux réunions ont porté sur l'initiative du FLN portant constitution d'un front de soutien au programme du Président Bouteflika. Dans une conférence de presse animée conjointement par Saadani et Abdelmadjid Menasra, le SG du FLN a déclaré qu'il a relevé plusieurs points de convergence avec cette formation politique. Pour sa part, Menasra qui ne dit ni oui ni non à l'initiative du FLN, a souligné que la décision finale reviendra au conseil consultatif du parti. Menasra a salué l'initiative du FLN, affirmant que son parti encourage le dialogue politique et se prononce contre la division. Il est à noter que «Djabhat Etaghyir», à l'inverse du mouvement «El Binaa», ne fait pas partie de l'Instance de suivi et

de coordination de l'opposition, mais elle a préféré tout de même discuter avec Saadani. Selon sa direction, il s'agit d'encourager le dialogue politique en cette période particulière que traverse le pays. Selon le SG du FLN, 32 formations politiques et 302 associations ont adhéré à son initiative. Il est attendu que Saadani rencontre d'autres délégations de partis politiques, dont celles du FFS, MPA et autres. L'initiative du FLN a déjà été rejetée aussi par le Parti des travailleurs. Il est à rappeler que le FLN avait inauguré, il y a quelques jours, le siège de cette initiative, marqué par la présence du président de TAJ, Amar Ghoul, et le SG de la centrale syndicale, Abdelmadjid Sid Said. Le grand absent concernant cette initiative, est le RND, allié traditionnel du FLN malgré la forte concurrence lors des rendez-vous électoraux. Le 10 juin, après son plébiscite comme SG intérimaire par le conseil national du RND, Ahmed Ouyahia avait annoncé la construction d'un pôle de soutien au mouvement «El Binaa». Dans une conférence de presse tenue le

samedi 13 juin, le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, a estimé la proposition d'Ahmed Ouyahia de «prématurée». Amar Saadani préfère parler d'un «front national» de soutien au Président Bouteflika, qui serait constitué de l'ensemble des partis et associations ayant soutenu le président. D'autre part, il avait précisé que le FLN devrait jouer le rôle de locomotive si jamais une alliance présidentielle est mise en place. Pour sa part, Ouyahia a rejeté l'initiative du FLN, notamment dans son volet mode d'emploi. Il faut dire que la rivalité entre le Rassemblement national démocratique et le Front de libération nationale a toujours existé, notamment lors des rendez-vous électoraux. Aujourd'hui, avec le retour d'Ouyahia à la tête du RND, cette rivalité s'intensifie et pourtant les deux partis alliés du pouvoir disent soutenir un seul programme qui est celui du Président Bouteflika. Cette guéguerre se complique davantage dans un contexte politique particulier.

N. C.

Commémoration des événements du 11 décembre 1960

## Baptisation de rues aux noms de chouhada et moudjahidine

Le 55<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 a été commémoré par une série d'activités à Béjaïa auxquelles ont pris part les autorités de wilaya, à leur tête le wali, Ouled Salah Zitouni. La cérémonie a débuté au monument des martyrs par la lecture de la Fatiha, le dépôt d'une gerbe de fleurs, une minute de silence observée à la mémoire de tous les martyrs de la révolution, puis une prise de parole du secrétaire général de l'Organisation des moudjahidine (ONM), bureau de wilaya. Les autorités de wilaya, à leur tête le wali, se sont rendues par la suite au quartier Nacéria où un nouveau bureau de poste a été inauguré à l'occasion, s'ajoutant ainsi aux quatre bureaux inaugurés il y a quelques mois et actuellement opérationnels en attendant l'achèvement de trois autres prévus dans les grands quartiers de la commune de Béjaïa. Le programme de la célébration de cette journée s'est poursuivi par la baptisation de plusieurs quartiers aux noms de chouhada de la révolution, dont la route menant vers la clinique

Targua Ouzemour qui porte désormais le nom des chouhada Aïtout Hmanou et Ouali. La cité Aouchiche à Targua Ouzemour a été baptisée au nom des chouhada Amaouche Mohand Akli et Brahim, la rue menant vers l'hôtel Royal portera le nom des chouhada Amroussi Hachemi et Boualem. La délégation s'est rendue par la suite à la maison de la culture où une exposition de photos perpétuant le souvenir des héros de la révolution a été organisée. Prenant la parole, le wali a rendu un vibrant hommage à tous les moudjahidate et moudjahidine de la région et les familles de trois grandes figures de la révolution ont été honorées. Il s'agit des moudjahidine Smaïl Aliaouchiche, mort dans un tragique accident de la route il y a quelques années, Mouloud Ouardani et Rachid Aoumer. Le wali s'est rendu à Tichy pour rendre visite et honorer une moudjahida chez elle. Il s'agit de M<sup>me</sup> Khoufache, une ancienne condamnée à mort qui a activement participé à la révolution algérienne. «Elle a été très émue par cette visite convivia-

le et a remercié toute la délégation», indique-t-on. «Le premier responsable de la wilaya accorde beaucoup d'importance à ces personnes qui ont souffert et donné leur vie pour que notre pays retrouve son indépendance». «Il a été très sensible face à la situation de cette dame qui est malade», ajoute-t-on. Il a instruit le chef de daïra et le président de l'APC de s'occuper de cette moudjahida par une prise en charge médicale. Dans le même sillage, une instruction a été donnée au directeur de la santé afin de mettre en place une commission de santé de wilaya qui prendra en charge désormais les moudjahidate, moudjahidine, les veuves de chahid, les filles et fils de chahid malades sur le plan médical. La commission est appelée à faire des déplacements chez ces personnes malades pour les prendre en charge. A noter que l'ODEJ a organisé également une série d'activités culturelles dont une exposition sur ces événements et ceux de la révolution, pièces théâtrales, films, conférences, etc.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

### Vers un cessez-le-feu en Syrie ?

suite de la page Une

Il se peut même que l'opposition interne en vienne à s'entendre sur une seule représentation aux prochaines négociations, devant réunir autour de la même table opposition(s) et pouvoir en place, et dont le but n'est rien moins que d'aboutir rapidement à un cessez-le-feu. A un cessez-le-feu d'un genre spécial cependant, puisqu'en réalité il s'agit de faire en sorte que les factions parties prenantes à ce processus de paix renouvelé arrêtent de se combattre pour à l'unisson retourner leurs armes contre les groupes reconnus par toutes comme terroristes, au premier chef, bien sûr, Daech et Anosra. Première difficulté, et non des moindres à surmonter avant l'arrêt des hostilités : s'entendre sur une liste unique de ces groupes qui non seulement ne sont pas concernés mais contre lesquels il importerait par-dessus tout de continuer de se battre, en vue de leur élimination de la scène syrienne. En effet, nombre des groupes ayant été présents à Riyad sont considérés comme terroristes par le régime syrien, aussi bien que par une partie de son opposition interne d'ailleurs, de même qu'il est des groupes alliés de Damas qui sont taxés de terroristes par ceux qui se sont réunis à Riyad. Avec les pressions pour une fois conjuguées des Etats-Unis, de la Russie, et de leurs alliés respectifs, on peut penser qu'on finisse néanmoins par aboutir à un accord de cessez-le-feu. On verrait alors des ennemis implacables d'aujourd'hui devenir des alliés, certes en dépit d'eux-mêmes et à une bonne distance les uns des autres, en vertu de la nécessité où ils se trouveront de combattre les mêmes groupes unanimement reconnus comme terroristes. C'est précisément cette perspective d'unité et d'éclatement qui donne à la plateforme de Riyad tout son sens, tout en soulignant d'ailleurs l'inanité. Comme un cessez-le-feu ainsi envisagé ne peut qu'être dans l'intérêt du régime syrien, qui, lui, est par la force des choses partie prenante de la négociation, il représente un grand danger pour l'Arabie saoudite et ses alliés, syriens et non-syriens. Ils ne voient qu'une seule façon de le conjurer : c'est de l'assortir du primat ancien du départ de Bachar Al Assad. Position particulièrement intenable : le régime syrien ne peut être à la fois dans et hors la négociation. Si c'est avec lui qu'il faut convenir d'un cessez-le-feu, c'est qu'on n'a pas réussi à le faire partir, justement. On ne peut obtenir par la négociation ce qu'on n'a pas réussi à obtenir par les armes. C'est une question de bon sens.

M. H.

Le mode opératoire pour définir les produits concernés fixé

# Le crédit à la consommation relancé début 2016

■ Lors d'une réunion regroupant le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, et Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de (UGTA), «le mode opératoire pour définir les produits éligibles au crédit à la consommation a été fixé».

Par Thinhinene Khouchi

En présence de ces trois parties, cette réunion s'est tenue pour se concerter et coordonner la démarche de mise en œuvre de ce dispositif en prévision de son lancement effectif début 2016, indique le ministère de l'Industrie dans un communiqué, précisant que la finalisation et le lancement du processus de relance de ce crédit interviendront au cours de la semaine prochaine. Il rappellera que le retour du crédit à la consommation avait été décidé par la tripartite de février 2014. C'est pourquoi l'article 75 de la loi de finances complémentaire 2009, qui avait gelé le crédit à la consommation sauf pour les crédits immobiliers, a été modifié et complété par l'article 88 de la loi de finances 2015 pour permettre aux banques d'octroyer aux ménages des crédits à la consommation. Cette catégorie de prêts, destinés exclusivement aux biens fabriqués localement dans le cadre de la relance des activités économiques et de la réduction des



Ph/DR

importations, est régie par un décret exécutif datant de mai dernier. Ce texte stipule que les entreprises dont les produits sont éligibles au crédit à la consommation sont celles qui exercent une activité de production ou de service sur le territoire national, qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers, qui sont en règle avec l'administra-

tion fiscale et les organismes de sécurité sociale, qui sont bancarisées et vendent avec factures. Les biens éligibles peuvent répondre à un taux d'intégration fixé, en tant que de besoin, par arrêté ministériel. En outre, l'octroi du crédit à la consommation est réservé exclusivement aux nationaux résidents. Le montant mensuel global de remboursement du

crédit contracté par l'emprunteur ne peut, en aucun cas, dépasser 30% de ses revenus mensuels nets régulièrement perçus, afin d'éviter le surendettement du client. La durée de ce crédit est supérieure à trois mois mais ne doit pas excéder les cinq années. Afin de s'assurer de la solvabilité du consommateur-emprunteur, les banques vont mettre en place

des instruments leur permettant de vérifier si l'emprunteur dispose suffisamment de capacités de remboursement du crédit demandé. C'est pourquoi la Banque d'Algérie avait mis en service, en septembre dernier, la nouvelle Centrale des risques des entreprises et ménages qui sera un outil d'aide à la gestion des risques de crédits par les banques de la place. **T.K./APS**

Dédoulement de l'axe routier Chiffa-Berrouaghia

## Seuls deux kilomètres de tunnels percés sur neuf...

Une série de mesures, destinées à booster le projet de dédoublement de l'axe routier Chiffa-Berrouaghia, qui n'a toujours pas atteint sa «vitesse de croisière», trois ans après son lancement, ont été prises par le wali de Médéa, lors de sa récente visite d'inspection sur différents sites du projet.

Parmi les mesures annoncées par le chef de l'exécutif, Mustapha Layadhi, la levée de toutes les entraves et contraintes, d'ordre technique ou inhérentes à l'opposition des riverains du projet au passage du tracé de la nouvelle voie expresso, insistant, à cet égard, sur l'urgence de procéder, dans les meilleurs délais possibles, au déplacement de l'ensemble des réseaux et lignes électriques, longeant ce tracé, la réalisation de nouveaux chemins de réservation pour les réseaux divers (électricité, gaz, fibre optique, eau potable et assainissement), ainsi que le transfert des quelques familles occupant encore des habitations, situées sur ce même tracé.

Des instructions ont été données par le wali pour procéder, dans les tout prochains jours, au relogement des familles résidant au niveau de l'ancienne gare ferroviaire d'El-Hamдания, Haouch Messaoudi, Tayeb Djoughlali, dans la commune de Benchicao, et à la périphérie sud-ouest de Berrouaghia, libérant ainsi les ter-

rains devant abriter les ouvrages d'art projetés.

Le chef de l'exécutif s'est engagé également à prendre en charge le dossier des expropriations de façon à préserver, aussi bien les intérêts de l'Etat que ceux des propriétaires, appelant ces derniers à une large concertation avec les différents intervenants sur ce projet afin de trouver des solutions susceptibles de lever toutes les entraves qui ont empêché, jusqu'à ce jour, l'avancée du projet.

### Accélérer la cadence

L'entreprise chinoise chargée de la réalisation de la grande partie de ce projet a été invitée, au cours de cette visite d'inspection, à redoubler d'efforts afin d'atteindre la cadence souhaitée, notamment dans les travaux de perçage des deux tubes de tunnels en optant pour des engins plus performants que ce qui est actuellement engagé sur ce chantier, a-t-il souligné.

Ainsi, sur les neuf kilomètres de tunnels, 2 km seulement ont été percés à ce jour, soit une moyenne de deux à quatre mètres/jour, alors que l'entreprise est censée réaliser le double de cette performance, eu égard aux clauses contenues dans le contrat de réalisation, qui prévoit, en outre, l'utilisation d'engins de perçage modernes et perfor-

mants, au lieu de recourir aux tirs d'explosifs.

Les usagers de la route nationale N°01, qui fait la jonction entre les régions du nord du pays et le Sud, doivent patienter encore quelques mois supplémentaires, avant de pouvoir rouler tranquillement et en toute sécurité sur cet axe «névralgique».

Au-delà de la complexité du projet, qualifié d'ailleurs de «défi technique majeur», vu que près du deux tiers de cette voie expresso, d'un linéaire de 53 km, passe à l'intérieur des «gorges de la Chiffa», les principales contraintes rencontrées par les entreprises de réalisation engagées depuis le mois de novembre 2012 sur différents fronts sont dues au retard mis dans le déplacement de certains réseaux électriques, freinant, à chaque fois, l'avancée des équipes déployées sur les nombreux sites d'intervention, a-t-on appris des responsables de la direction des travaux publics.

Aucune indication n'est disponible sur le nombre de kilomètres réalisés, depuis l'entame des travaux en novembre 2012, vu que les interventions se font sur plusieurs fronts à la fois, et que le taux d'avancement de chaque section du projet diffère d'un endroit à un autre. Toutefois, très peu de ponts et de viaducs programmés le long de ce tracé ont été mis en chantier réellement

pour les raisons invoquées plus haut, puisqu'une dizaine seulement de ces ouvrages, sur les 20 ponts et 34 viaducs projetés, sont en cours de réalisation au niveau notamment des gorges de la Chiffa, considérées comme la partie la plus délicate du projet de Benchicao et de Berrouaghia.

Or, l'obstacle majeur réside dans les actions d'opposition émanant des propriétaires de terrains touchés par ce projet, notamment au niveau des sections El-Hamдания-Haouch Messaoudi, Guezagza-Medea, Ouzera-Benchica et Benchicao-Berrouaghia, induisant des glissements importants sur le calendrier de réalisation de ces sections.

De nombreux viaducs programmés sur ces sections n'ont toujours pas été lancés en réalisation, faute d'une meilleure prise en charge du dossier d'expropriation de ces terrains pour utilisation publics, alors que ces ouvrages d'art auraient dû déjà émerger du sol et permettre aux entreprises réalisatrices de faire avancer le projet, d'après les responsables de la direction des travaux publics qui espèrent voir les chantiers en souffrance relancer à nouveau, à la faveur des mesures prises par le wali, en vue de la levée des contraintes qui sont restées en suspens pendant très longtemps, ont-ils fait savoir.

### Livraison prévue en 2017

Le chef de l'exécutif avait annoncé, à l'issue d'une rencontre avec les responsables des différentes entreprises engagées sur ce chantier «titanesque», organisée en marge de sa visite, qu'aucun glissement supplémentaire sur le calendrier d'exécution du projet structurant ne sera toléré dorénavant, insistant particulièrement sur le renforcement de la coordination entre les responsables et sur le respect strict des délais de livraison fixés pour chaque section. Il a fixé, d'ailleurs comme date butoir fin février 2016, pour la livraison du contournement de Berrouaghia, d'un linéaire de 7 km, appelé à désengorger l'actuel tronçon de la route nationale N°01 qui passe par le centre-ville, et réduire ainsi les énormes bouchons induits notamment par le trafic de poids lourds. S'agissant des autres sections, l'entreprise chinoise prévoit la livraison, d'ici fin janvier 2016, de l'échangeur Chiffa-Sidi Madani, à la limite entre Blida et Médéa, et la totalité du tronçon, reliant El-Hamдания à Berrouaghia, sur un linéaire de 42 km, vers le mois d'avril 2017, selon les responsables de cette entreprise.

Yanis B.

Sur les 9 premiers mois de l'année

# Baisse des prix à l'importation des produits alimentaires

■ Les prix à l'importation des produits alimentaires et agro-industriels ont, pour la grande majorité, baissé durant les neuf premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période de 2014, indique une note d'analyse du ministère du Commerce sur les importations.

Par Salem K.

Les prix à l'importation ont fortement baissé pour les poudres de lait (-43%), suivis des viandes (-18%), des différentes huiles (entre -2% et -20%), des sucres et sucreries (-15%) et des céréales, semoule et farine (-6,8%).

Ainsi, le prix moyen à l'importation de la poudre de lait a baissé à 2 876 dollars/tonne sur les 9 premiers mois contre 5 034 dollars sur la même période de l'année 2014.

Le prix d'achat du blé tendre a reculé à 247 dollars/tonne (contre 301 dollars/t) tandis que le maïs a baissé à 202 dollars/t (contre 247 dollars).

Par contre, pour le blé dur, il a

été importé pour une moyenne de 456 dollars/t (contre 392 dollars).

Le prix d'achat moyen du sucre roux est passé à 366 dollars/t (contre 427 dollars/t), et celui du sucre blanc a, aussi, diminué à 510 dollars/t (contre 614 dollars).

Outre le blé dur, les autres produits alimentaires qui ont connu une hausse des prix à l'importation sont essentiellement les amandes (+48%), les lentilles (+33%), le double concentré de tomate (+30%), le café torréfié (+22%), les crustacés congelés (+18%), le thé (+5%) et les pâtes alimentaires (+7%).

L'analyse des prix élaborée par le ministère du Commerce aborde également les prix à l'im-

portation du ciment.

Il est constaté que le prix moyen de ce matériau de construction a enregistré une baisse de 20%.

Par ailleurs, cette même étude porte aussi sur la répartition détaillée des importations par opérateur économique pour les produits alimentaires de large consommation et le ciment.

De janvier à septembre 2015, les deux offices de régulation, l'Office national interprofessionnel de lait (Onil) et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), ont dominé les importations de poudre de lait et des blés respectivement.

Ainsi, l'Onil a importé 156 916 tonnes de poudre de lait entre janvier et septembre (54% des quantités globales importées), tandis que les 46% restants sont répartis entre les importateurs privés dont douze sont considérés comme principaux importateurs après l'Onil.

Les pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait sont au nombre de 19 dont les cinq premiers sont la Nouvelle-Zélande (43% des importations), la France (13%), la Belgique (12%), l'Uruguay (11%) et la Pologne (10%).

Pour les blés dur et tendre, l'Oaic a réalisé quasiment la totalité des quantités importées en ces produits avec l'achat de près de 5,8 millions de tonnes (95% du volume global importé).

Quant aux importations du maïs, 10 principales sociétés importatrices privées représentent 89% du total importé.

En matière d'importation de sucre, une société privée a couvert 91% des importations du sucre roux pour une quantité de 1,1 million de tonnes, et 49% des importations de sucre blanc pour 100 310 tonnes.

Pour ce qui concerne les importations du ciment, établies à près de 4,8 millions de tonnes durant les 9 premiers mois 2015, elles ont été réalisées à hauteur de 39% par des opérateurs privés.

S. K./APS



Ph./D. R.

Echanges algéro-espagnols

## Les opportunités de partenariat passées en revue

Les participants au 5<sup>e</sup> forum économique algéro-espagnol, ouvert jeudi à Oran, ont mis en exergue les opportunités de partenariat bilatéral, notamment dans les secteurs de la construction et de la réhabilitation du vieux bâti.

Dans son allocution d'ouverture de ce forum, prononcée en présence de représentants de plus de 160 entreprises des deux pays, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco Matas, a estimé que cette rencontre «démontre, une fois de plus, l'importance des liens entre l'Algérie et l'Espagne», soulignant qu'«Oran occupe une place importante et indispensable dans les relations stratégiques entre les deux pays».

Le diplomate espagnol a souligné que les entreprises de son pays souhaitent participer à la diversification et au développement de l'économie algérienne.

«L'Espagne est prête à apporter son expérience dans le domaine de la construction et tout particulièrement dans celui de la réhabilitation du vieux bâti», a-t-il indiqué, estimant que «la réhabilitation du vieux bâti est un nouveau créneau et un grand marché doté d'un grand potentiel, notamment à Oran».

D'autre part, Alejandro Polanco Matas a également mis en exergue l'expérience de son pays dans la construction des ports, «expérience, que l'Espagne est prête à exporter», a-t-il souligné. Tout en félicitant la ville

d'Oran d'avoir pu décrocher l'organisation des Jeux Méditerranéens 2021, le diplomate espagnol a souligné que les deux pays avancent côte à côte pour la réalisation de leurs objectifs communs.

De son côté, le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a souligné que la capitale de l'Ouest, qui ambitionne de devenir une métropole méditerranéenne, «reste à l'écoute de tous ceux qui peuvent participer à son développement», estimant que le forum est une occasion propice pour débattre des opportunités d'activités économiques.

«Les pouvoirs publics œuvrent à hisser Oran au rang de métropole méditerranéenne. Elle a pu décrocher l'organisation des JM 2021 et cette réussite va stimuler notre volonté pour développer davantage cette ville», a indiqué Abdelghani Zaalane, tout en soulignant que ce forum est une occasion pour encourager les entrepreneurs à promouvoir le secteur de la construction et de coordonner les efforts dans une ville où d'innombrables chantiers sont ouverts, notamment celui de la construction de logements et de réhabilitation du vieux bâti (600 immeubles).

«Ces créneaux sont susceptibles de nous permettre d'acquérir plus d'expérience de la part d'entreprises espagnoles, surtout ceux de la réhabilitation du vieux bâti et de la formation dans le cadre d'un transfert de savoir-faire», a estimé le wali d'Oran, soulignant que

l'Algérie et l'Espagne sont «condamnées à coopérer dans les différents créneaux économiques» et que les pouvoirs publics sont disposés à soutenir et à promouvoir cette coopération.

Cette édition du forum économique, qui réunit 40 chefs d'entreprises des deux pays, est consacrée au secteur de la construction, à la réhabilitation du vieux bâti et aux matériaux de construction, ainsi qu'au développement d'infrastructures portuaires liées à la construction. Selon les représentants de Casa Mediterraneo, co-organisateur de cet événement économique, l'objectif de ce forum est d'impulser la coopération et la coordination entre les deux pays, soutenir les secteurs de la construction, de la réhabilitation du vieux bâti et des matériaux de construction comme secteurs stratégiques, dans le cadre de l'investissement public dans les infrastructures. L'événement est organisé par Casa Mediterraneo, le Consul général d'Espagne à Oran et la wilaya d'Oran, en collaboration avec l'Office économique et commercial de l'ambassade d'Espagne en Algérie et le Cercle hispano-algérien de commerce et d'industrie.

Ce forum d'une journée constitue une opportunité pour les chefs d'entreprises des deux pays de suivre plusieurs communications et d'échanger leurs expériences et leurs contacts.

Kame L.

Pétrole

## Le Sahara Blend perd 4 dollars en novembre

Le moyen prix du baril de brut de référence algérien, le Sahara Blend, a reculé à ses plus bas niveaux en novembre pour s'établir à 45,30 dollars perdant plus de 4 dollars, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) dans son rapport mensuel publié jeudi. Le prix moyen du baril de Sahara Blend est passé ainsi de 49,51 dollars le baril en octobre à 45,30 dollars le baril en novembre, soit

une baisse de 4,21 dollars dans l'intervalle d'un mois, selon les données de l'Opep.

Cette baisse intervient dans un contexte de chute globale des cours enregistrée le mois dernier, le baril ayant reculé de 10% atteignant ses plus bas niveaux depuis sept ans sur fond d'abondance de l'offre mondiale et un ralentissement de l'accroissement de la demande. Le Sahara Blend devra terminer l'année

2015 sur une moyenne de 54 dollars le baril, soit une baisse de plus de 50 % par rapport à la moyenne des prix de 2014. L'Opep qui se base sur des données officielles algériennes indique que la production pétrolière d'Algérie est de 1,181 mbj contre 1,172 mbj en octobre.

Durant ces dernières années, la production algérienne de pétrole est restée stable autour de son quota fixé par l'Opep à 1,2

mbj. Le rapport a, par ailleurs, relevé que la production globale de l'Opep a enregistré un léger recul 30,956 mbj, contre 31,657 mbj/j (sans compter la production libyenne), notamment en raison de la baisse de la production en Arabie saoudite et au Nigeria. La moyenne du prix du panier de l'Opep a connu, quant à elle, une baisse de 4,52 dollars comparativement à celle d'octobre pour atteindre 40,50 dollars le baril,

continuant ainsi la chute enregistrée depuis mai dernier.

Pour la première fois depuis des décennies, aucun accord sur le plafond de production n'a été dégagé à l'issue de la réunion ministérielle de l'Opep vendredi dernier. Cet état de fait reflète les divergences qui opposent les pays membres avec le retour de la production de l'Iran depuis la levée des sanctions sur ce pays.

Yanis F.

Production de panneaux photovoltaïques à Batna

## L'unité «Aurès Solaire» entrera en activité en février

■ Construite et équipée dans la commune d'Ain Yagout dans le cadre d'un partenariat avec une firme française sur la base de la règle 51/49, l'unité produira 125 000 panneaux solaires par année, soit l'équivalent de 30 mégawatts représentant les besoins de 30 000 foyers.

Par Dalil Y.

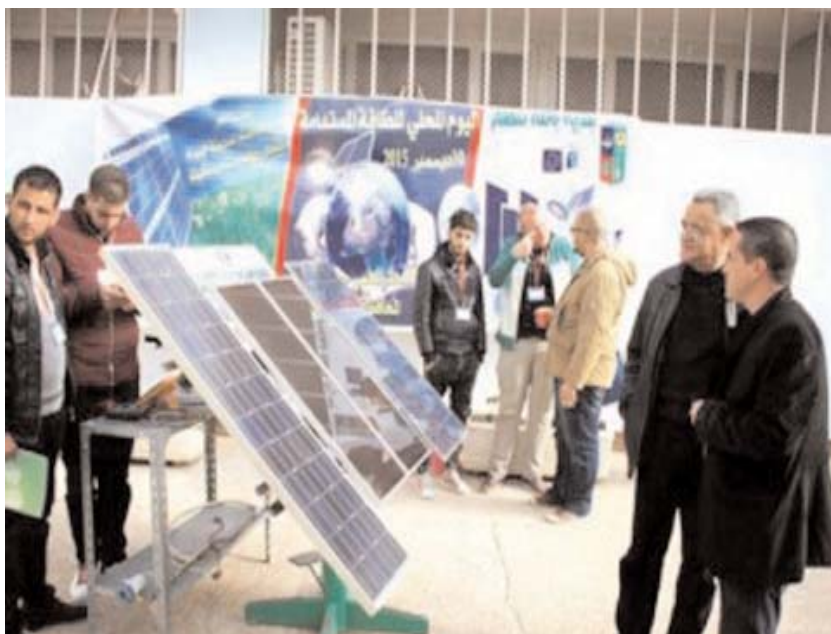
Une unité privée, «Aurès Solaire», de production de panneaux photovoltaïques entrera en activité en février 2016, a affirmé jeudi à Batna son président-directeur général, Hocine Nouacer.

Construite et équipée dans la zone d'activités de la commune d'Ain Yagout dans le cadre d'un partenariat avec une firme française sur la base de la règle 51/49, et agréée par le conseil national de l'investissement, l'unité produira 125 000 panneaux solaires par année, soit l'équivalent de 30 mégawatts représentant les besoins de 30 000 foyers, a précisé à l'APS M. Nouacer, en marge d'une journée sur les énergies alternatives organisée par la commune de Batna.

Le projet, lancé en 2013 avec le soutien de l'Etat, représente un investissement de 10 millions d'euros (plus d'un milliard de dinars), a indiqué cet opérateur, notant que l'unité produira des panneaux photovoltaïques à cellules biface qui seront dirigés vers le marché national ainsi qu'au marché extérieur.

Implantée sur un terrain de 5 500 m<sup>2</sup>, «Aurès Solaire» emploiera, dans une première phase, 50 travailleurs, dont une majorité d'ingénieurs et de techniciens supérieurs, et générera de nombreux autres emplois indirects dans les activités de montages et d'entretien de panneaux solaires à travers le pays, a indiqué, de son côté, le directeur technique de l'unité, Hakim Magra.

Les installations de production, entièrement robotisées, sont actuellement en cours de



montage, a ajouté le même responsable, affirmant que l'ambition de l'unité est de porter, à l'avenir, sa capacité de production à 300 000 panneaux solaires par an. Le gérant de

l'usine a rappelé qu'une convention a été signée entre la commune de Batna et «Aurès Solaire» pour équiper en panneaux solaires une école, une mosquée, en plus de l'éclairage

d'une avenue, dans le cadre du plan des énergies alternatives de la ville mené en partenariat avec l'Union européenne.

D. Y./APS

Tissemsilt

## Création prochaine d'une coopérative de céréales et de légumes

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a annoncé jeudi à Tissemsilt, la création «très prochainement» d'une coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) dans cette wilaya.

Le ministre, en visite d'inspection dans la wilaya, a indiqué que cette coopérative permettra de prendre en charge les préoccupations des agriculteurs de la région, surtout concernant les procédures administratives de stockage de la production céréalière, et contribuera à rapprocher les céréaliculteurs de l'administration en leur épargnant le déplacement vers la CCLS de Mahdia, dans la wilaya de Tiaret. M. Ferroukhi a précisé que son départe-

ment ministériel a réactivé dernièrement le programme de réalisation de nouvelles unités de stockage de céréales au niveau national, surtout dans les régions à hautes potentialités céréalières dont Tissemsilt.

Le ministre a exhorté les responsables de la chambre d'agriculture de la wilaya à organiser des salons de produits agricoles dans la région afin de résoudre le problème de commercialisation dont souffrent les agriculteurs locaux, comme c'est le cas pour le miel.

Il a mis l'accent, par ailleurs, sur l'importance de l'irrigation d'appoint pour accroître la production céréalière dans la région, appelant les fellahs à adopter cette technique.

Le ministre a présidé, au Parc national des cèdres de Theniet El Had, les festivités de la Journée mondiale de la montagne célébrée le 11 décembre comportant une exposition des produits de la montagne, à l'instar du miel, des olives et des produits d'artisanat dont les tapis.

M. Ferroukhi a pris part, en compagnie des éléments des Scouts musulmans algériens (SMA) à une opération de plantation de cèdre de l'Atlas dans la forêt El Medad.

Le ministre a également donné, lors de sa visite dans la wilaya, le coup d'envoi du projet de réalisation d'une retenue sur l'oued Melouline, dans la commune de Layoune, d'une capacité de stockage de

770 000 m<sup>3</sup>. Dans la région de Sidi Mansour (commune de Khemisti), M. Ferroukhi a inspecté le projet de réalisation d'un dock de céréales d'une capacité de 200 000 quintaux et inauguré un abattoir avicole concrétisé dans le cadre d'un investissement privé.

Le ministre a en outre visité le projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI) de Metidja (commune de Bordj Bounaama) portant sur la mise en terre d'arbres fruitiers, un forage et une exploitation agricole privée à Theniet El Had où il a suivi un exposé sur l'activité du Parc national de cèdres.

Hani Y.

Début 2016 à Relizane

## Alimentation de 30 communes en eau de mer dessalée

Trente communes de Relizane seront alimentées en eau à partir de la station de dessalement d'El Mactaa (Oran) début 2016, selon les explications fournies jeudi au ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri en visite d'inspection dans la wilaya.

Le directeur des ressources en eau de la wilaya de Relizane a indiqué que les travaux du projet d'alimentation de la wilaya en eau de mer dessalée à partir de la station d'El Mactaa avancent à un rythme accéléré.

Ce projet sera achevé au début janvier prochain juste après la pose de canalisations sur 2 kilomètres dans la wilaya de Mostaganem sur un terrain dont les propriétaires s'y sont opposés et l'achèvement du raccordement de la station de pompage de la commune de Sidi

Saada au réseau électrique. Le projet de l'alimentation de la wilaya de Relizane en eau potable à partir de la station d'El Mactaa prévoit la réalisation de deux réservoirs de 10 000 mètres cubes chacun dont l'un sur le territoire de la wilaya de Mostaganem, d'une station de pompage et la pose de canalisations sur 110 km, en plus d'équipements permettant de fournir quelque 150 000 m<sup>3</sup> d'eau de mer par jour aux 30 communes concernées.

Inspectant le projet à Sidi Saada, le ministre a insisté sur la levée de toutes les entraves au projet, pour améliorer l'alimentation de la population en eau potable, ainsi que sur la coordination et la coopération entre les wilayas de Relizane et Mostaganem pour résoudre le problème d'opposition des propriétaires. Abdelwahab Nouri a mis l'accent

sur l'accélération pour la livraison de ce projet qui permettra de réorienter les eaux souterraines et superficielles destinées à l'AEP actuellement vers l'irrigation agricole en tant que priorité du gouvernement pour accroître les superficies agricoles irriguées à 2 millions d'hectares afin d'assurer la sécurité alimentaire nationale.

Visitant le projet de la station d'assainissement des eaux usées de Relizane, M. Nouri a exhorté à une exploitation optimale de cette station qui sera livrée au courant du premier trimestre de l'année prochaine et contribuera à l'irrigation de 1 500 ha de terres agricoles.

Dans la même ville, le ministre a visité également la station de traitement de l'eau dont la capacité a été revue à la hausse passant de 200 à 400 litres/seconde.

Cette station est alimentée à partir du barrage de Sidi M'hamed Benaouada.

Lors d'une cérémonie de plantation d'arbres au centre d'enfouissement technique de la commune de Oued Djema, M. Nouri a insisté sur la contribution des communes à la dotation de ce CET en équipements lui permettant de traiter un plus grand volume de déchets et prendre en charge d'autres communes.

En outre, Abdelwahab Nouri s'est enquis du projet d'une décharge publique contrôlée dans la commune de Ain Rahma qui sera réceptionné fin décembre en cours pour couvrir cinq communes (traitement annuel de 10 000 tonnes de déchets), avant de visiter la station d'assainissement des eaux usées de Mazouna et le barrage de Gargar dans la commune de Oued Rhiou.

Slim Y.



Exploitation illégale des richesses du Sahara occidental occupé

# La Cour de justice de l'UE annule l'accord agricole UE-Maroc

■ La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a prononcé jeudi l'annulation avec effet immédiat de l'accord controversé sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et halieutiques du Maroc conclu en mars 2012 entre le royaume chérifien et l'UE.

Par Siham B.

« La décision 2012/497/UE du Conseil (européen), du 8 mars 2012, concernant la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et le royaume du Maroc relatif aux mesures de libéralisation réciproques en matière de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche, en remplacement des protocoles n° 1, 2 et 3 et de leurs annexes

et aux modifications de l'accord euroméditerranéen établissant une association entre les communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et le royaume du Maroc, d'autre part, est annulée en ce qu'elle approuve l'application dudit accord au Sahara occidental (occupé) », est-il écrit dans un jugement rendu jeudi 10 décembre 2015 par la CJUE.

Selon le même arrêt, la CJUE estime que le Conseil de l'Union européenne n'a pas vérifié si l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental



PH: DLR

sous occupation marocaine se faisait ou non au profit de la population sahraouie.

La population du Sahara occidental n'a pas été consultée, bien que l'ONU ait statué qu'aucune activité de ce genre ne peut être engagée si elle ne répond pas à la volonté de la population du territoire.

Des chercheurs de renom en droit international ont déclaré à plusieurs reprises que l'UE viole le droit international au Sahara occidental.

L'ancien sous-secrétaire général des Nations unies aux affaires juridiques, Hans Corell avait déclaré à propos de l'accord de pêche UE-Maroc : « Il est

clair qu'un accord de ce type, qui ne fait pas la distinction entre les eaux adjacentes au Sahara occidental et les eaux adjacentes au territoire du Maroc, viole le droit international ».

Un avis partagé par le service juridique du Parlement européen et plusieurs Etats membres. Par une démarche qui fera date, le mouvement de libération du Sahara occidental (Front Polisario) avait porté en novembre 2012, devant la Cour européenne de justice un accord de libre-échange UE-Maroc.

Un recours similaire pour l'accord de pêche UE-Maroc est engagé par le Front Polisario devant la CJUE.

S. B./APS

## Peuple sahraoui

### La Cour de justice de l'UE reconnaît le Front Polisario en tant que seul représentant du peuple sahraoui

Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati a salué le jugement rendu jeudi par la Cour de justice de l'Union européenne (UE) qui annule l'accord agricole entre l'UE et le Maroc, estimant que par cette décision, la CJUE reconnaît la capacité du Front Polisario à agir en justice en tant que seul représentant du peuple sahraoui.

« De cette décision de justice, il en résulte que l'interlocuteur est bel et bien le Front Polisario, représentant authentique, unique et légitime du peuple sahraoui », a-t-il déclaré à l'APS, appelant l'UE à « emboîter le pas » à la CJUE qui a « confirmé et consacré l'identité des deux parties au conflit, à savoir le Maroc et le Sahara occidental ».

L'annulation de l'accord agricole entre l'UE et le Maroc constitue, selon M. Sidati, « une victoire » à porter à l'actif du Front Polisario et du peuple sahraoui qui ont obtenu gain de cause des institutions juridiques de l'UE.

Par sa décision, a-t-il poursuivi, la CJUE a implicitement adopté la position de la communauté internationale et des Nations unies

qui reconnaissent que le Front Polisario est le seul représentant du peuple sahraoui.

« Cette décision fera jurisprudence. Désormais, l'UE doit s'adresser au seul représentant du peuple sahraoui pour prétendre vouloir traiter de la question des richesses du Sahara occidental », a-t-il affirmé, soulignant que « le Maroc ne dispose ni de souveraineté, ni d'aucun droit sur les richesses naturelles du Sahara occidental ».

Selon M. Sidati, le message envoyé par la CJUE est « très clair ». « L'UE, ses Etats membres et ses sociétés ne peuvent s'arroger le droit d'exploiter les richesses du Sahara occidental sans le consentement de sa population. Tout accord avec le Maroc à ce sujet doit être considéré comme nul et non avenue », a-t-il soutenu.

L'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental par le Maroc et quelques sociétés européennes relève de « brigandage international » qui doit cesser, a-t-il encore ajouté, plaidant pour l'annulation de l'accord de pêche et de celui de libre-échange entre l'UE et le Maroc.

### Le Front Polisario réitère sa disponibilité à engager des discussions avec l'UE

Se félicitant du verdict rendu par la CJUE suite au recours introduit par le Front Polisario pour empêcher le pillage des richesses naturelles du Sahara occidental, M'hamed Kheddad, membre du Secrétariat national du Front a mis l'accent sur la reconnaissance par la CJUE du « Front Polisario, seul représentant du peuple Sahraoui ».

« Il est, ainsi, en mesure d'agir en tant que sujet de droit international devant la juridiction européenne et les juridictions des 28 Etats européens », a-t-il fait remarquer.

Le Front Polisario, a-t-il poursuivi, a toujours placé son action sous l'angle du droit international, et, encouragé par cette décision de justice, il entreprendra de manière systématique toutes les démarches juridiques, par la négociation ou l'action en justice, pour parvenir à son but qui est le respect de la souveraineté sahraouie et le référendum d'autodétermination.

S.B.

### L'Algérie «satisfaite» de l'annulation de l'accord agricole UE-Maroc

L'Algérie a fait part de sa «satisfaction» suite à l'annulation jeudi par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avec effet immédiat de l'accord controversé sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et halieutiques du Maroc conclu en mars 2012 entre le royaume chérifien et l'UE englobant le Sahara occidental occupé.

« L'Algérie a pris acte avec satisfaction de l'arrêt que vient de rendre le tribunal de l'Union européenne annulant la décision du Conseil de l'UE daté du 8 mars 2012 concernant la conclusion de l'accord agricole entre l'Union européenne et le royaume du Maroc avec effet immédiat », a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Après avoir souligné que cet arrêt, qui s'inspire de l'avis consultatif de la Cour inter-

national de justice des Nations unies en date du 16 octobre 1975, le ministère a ajouté que la décision de la CJUE «vient consacrer à nouveau la légalité internationale et rendre ainsi justice au peuple du Sahara occidental (occupé)».

Par son arrêt, le tribunal de l'UE réaffirme que le Sahara occidental est «un territoire non autonome tel que défini par l'ONU, le Front Polisario demeure le représentant légitime du Sahara occidental et l'exploitation des ressources naturelles de ce territoire par la puissance occupante (le Maroc) est illégale», lit-on également dans le texte.

« L'arrêt du tribunal de l'UE constitue également un net désaveu à la politique du fait accompli et rappelle à la communauté internationale a le devoir et l'obligation de se conformer à la légalité internationale », a sou-

tenu le ministère des Affaires étrangères.

A cet égard, l'Algérie, a ajouté le ministère, «se félicite particulièrement de l'affirmation par le Conseil de l'UE, dans sa plaidoirie, qu'il soutenait pleinement les efforts de l'ONU aux fins de trouver une solution stable et durable à la question du Sahara occidental et qu'aucune institution de l'Union n'avait jamais reconnu ni de facto ni de jure, une quelconque souveraineté marocaine sur le Sahara occidental ».

Enfin, a souligné le texte, ce jugement du tribunal européen, conforte le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies et de l'Union africaine (UA) et à la doctrine de l'ONU en matière de décolonisation.

R. M.

### Conférence internationale sur la Libye Kerry dimanche à Rome

LE SECRÉTAIRE d'Etat américain John Kerry sera dimanche à Rome pour coprésider avec le chef de la diplomatie italienne Paolo Gentiloni une réunion sur la Libye visant à donner une impulsion à un accord sur un gouvernement national, a annoncé jeudi son porte-parole adjoint. Cette réunion «soulignera l'engagement de la communauté internationale à aider les Libyens à avancer rapidement pour former un gouvernement unifié, un gouvernement national», a déclaré ce porte-parole, Mark Toner. L'Italie a convoqué avec les Etats-Unis une conférence à Rome pour pousser les parties libyennes à signer un accord au plus vite sur un gouvernement d'unité nationale, «unique base pour contrecarrer» le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), a annoncé récemment le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni. Cette conférence se veut la réplique de celle qui s'est déroulée à Vienne sur l'avenir de la Syrie.

L. O.



## Corée

# Les Coréens cherchent à apaiser les tensions

■ Les deux Corée se sont retrouvées hier pour des entretiens à un haut niveau destinés à consolider un accord qui avait permis en août de désamorcer des tensions menaçant de dégénérer en conflit armé.

Par Ali O.

Toute prise de contact entre les deux États rivaux est considérée comme un signe positif mais au vu des précédents, les analystes se gardent d'un excès d'optimisme quant à l'issue de ces rarissimes pourparlers. Généralement, les efforts pour organiser un dialogue régulier avortent après le rendez-vous initial entre ces deux pays qui sont toujours techniquement en guerre. La guerre de Corée (1950-53) s'est en effet terminée par un armistice et non par un traité de paix.

Le dernier rendez-vous de ce type, consacré à toute une série de sujets intercoréens, avait eu lieu il y a près de deux ans.

«Faisons un premier pas fondamental pour ouvrir la voie à la réunification. J'espère que les questions en suspens pourront être résolues une à une», a dit le chef de la délégation sud-coréenne, Hwang Boo-Gi, en serrant la main de son homologue nord-coréen, Jon Jong-Su.

Le dialogue se tient au niveau des ministres adjoints dans la zone industrielle intercoréenne de Kaesong, située en Corée du Nord tout près de la frontière. Cette zone, ouverte en 2004, est l'un des

rares symboles de coopération intercoréenne.

La séance matinale n'a duré que 30 minutes, après quoi les délégations ont longuement consulté leurs capitales respectives avant de reprendre langue en début de soirée. Ces entretiens, qui dans le passé ont pu se poursuivre jusque tard, voire plusieurs jours, sont l'occasion de surmonter des décennies de méfiance et de confrontation, a dit M. Jon. «Faisons tomber les barrières, comblons les fissures et construisons ensemble un chemin nouveau». Pour les spécialistes, un résultat positif serait simplement un accord sur la poursuite du dialogue ou des déclarations conciliantes sur une coopération future. «Le résultat pourrait avoir un impact important sur la voie empruntée l'année prochaine par les relations intercoréennes», a commenté Cheong Seong-Chang, analyste à l'Institut Sejong de Séoul.

Le problème le plus délicat est celui du programme d'armements nucléaires de Pyongyang.

Séoul peut très bien évoquer ce sujet, mais les spécialistes pensent que les deux parties s'en tiendront à des objectifs plus accessibles. «La dénucléarisation du



PH > D.R.

Nord doit être perçue comme le but ultime du dialogue intercoréen, pas comme un préalable», dit Kim Keun-Shik, professeur à l'Université des études nord-coréennes de Séoul. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un vient d'affirmer que son pays était doté de la bombe à hydrogène, des propos accueillis avec le plus grand scepticisme par Washington comme par Séoul.

L'ordre du jour des discussions de Kaesong n'a pas été fixé à l'avance, mais les parties, pas forcément sur la même longueur d'ondes, ont des objectifs clairs.

Pyongyang souhaite la reprise des voyages organisés sud-coréens dans sa station de montagne de Mont Kumgang.

Ces voyages, source de devises cruciales pour le Nord, ont été suspendus en 2008 quand une touriste sud-coréenne avait été abattue par un soldat nord-coréen alors qu'elle venait de pénétrer lors d'une promenade dans une zone militaire interdite.

Le retour des touristes servirait utilement la propagande de Kim Jong-Un tout en lui permettant de renflouer les caisses.

Séoul veut pour sa part que le

Nord accepte des réunions régulières de familles séparées par la guerre qui avait scellé la partition de la péninsule.

Ces réunions sont peu fréquentes. Seul un nombre restreint de personnes peuvent y participer, en dépit d'une gigantesque liste d'attente de Sud-Coréens pour la plupart âgés qui désespèrent de jamais revoir leurs proches habitant en Corée du Nord.

Pour la présidente sud-coréenne, Park Geun-Hye, arrivée au pouvoir en promettant de resserrer les liens avec le Nord, un accord sur les familles serait un beau succès.

M<sup>me</sup> Park évoque souvent la perspective de la réunification sans proposer grand chose pour alléger les tensions avec une Corée du Nord qui reste constante dans l'agressivité.

Pour la présidente, qui n'a que deux ans avant de finir son mandat, «le temps presse» pour tenter de construire un héritage politique en matière de relations bilatérales, souligne M. Cheong.

Ces pourparlers surviennent au moment où Pyongyang a été mis en accusation pour la seconde année consécutive au conseil de sécurité de l'ONU au sujet de son bilan en matière de droits de l'Homme. L'ambassadeur américain à l'ONU, M<sup>me</sup> Samantha Power, a dénoncé «un niveau d'horreur sans équivalent dans le monde».

A. O.



## Points chauds

### Remodelage

Par Fouzia Mahmoudi

Nicolas Sarkozy, lourdement pointé du doigt tout au long de cette semaine d'entre deux tours des élections régionales françaises, continue malgré la réprobation de la gauche et du centre à maintenir sa politique, visiblement inflexible, du «ni-ni». Le dirigeant des Républicains ayant refusé dès le soir du premier tour de cautionner le front républicain mis en place par les socialistes, grands perdants de cette élection. Ainsi, si la droite va de fait bénéficier du report de voix, du moins théorique, de la gauche, il continue aux yeux de ses militants, sympathisants et, l'espère-t-il certainement, ses futurs électeurs à tenir un discours fort et intransigeant à l'endroit de la gauche comme de l'extrême-droite. D'ailleurs, avec toujours en vue la primaire de novembre prochain qui servira à désigner le candidat officiel qui représentera la droite et le centre à la présidentielle de 2017, Nicolas Sarkozy veut dès maintenant commencer à se présenter comme un réformateur qui saura donner à son parti, et surtout à la France, le renouveau dont ils ont désespérément besoin. L'ancien président veut en effet réunir «début février» un conseil national de son parti pour débattre de la «ligne» du projet, annonce-t-il dans un entretien donné au Figaro. «Qui a demandé que le parti ait un projet, alors que tant de voix s'élevaient pour dire qu'il n'en avait pas besoin, puisque le candidat en aura un ? Moi, c'est ma priorité», affirme-t-il au quotidien. «Et pour être sûr que ce débat soit mené complètement, je réunirai un conseil national au début du mois de février, peut-être sur deux jours, pour que chacun dise le plus librement, le plus fortement et le plus sereinement possible ce que doit être la ligne de ce projet», a-t-il dit. Au lendemain du premier tour des régionales, Alain Juppé et François Fillon ont expliqué qu'il faudrait entamer un débat sur la ligne du parti après les régionales. «Pour ma part, je suis pour l'adoption d'un projet politique extrêmement fort, ce qui ne veut pas dire radical. On ne répond pas à l'attente de radicalité d'une partie de l'opinion en étant soi-même radical», a-t-il expliqué, alors qu'il est accusé par certains de mener le parti trop à droite. «Je continuerai de plaider pour l'union avec les centristes et pour le refus de toute alliance avec le Front national», a-t-il dit. Reste à savoir si ses militants, de plus en plus tentés par les thèses du FN, apprécieront de voir leur parti choisir le centre plutôt que l'extrême-droite. Une résolution qui pourrait peser dans la décision d'une frange des électeurs de droite à peut-être franchir le pas et à quitter le navire des Républicains pour rejoindre celui du parti frontiste. F. M.

## Burundi

### Combats les plus intenses depuis le coup d'État

Des assaillants lourdement armés ont attaqué, hier à l'aube, deux camps militaires de Bujumbura, avant d'être repoussés après plusieurs heures d'affrontements, les plus intenses au Burundi depuis la tentative de coup militaire déjouée les 13 et 14 mai. Aucun bilan précis n'était disponible dans l'immédiat, mais de nombreux riverains des camps, contactés par l'AFP ont fait état de combats particulièrement violents, marqués par des explosions et de tirs nourris d'armes automatiques. Un haut gradé de l'armée burundaise, ayant requis l'anonymat, a fait état de «dizaines de morts chez les assaillants» ainsi que de «pertes» non précisées parmi les militaires.

«Hier vers 04h00 (02h00 GMT) des hommes lourdement armés ont attaqué le camp Ngagara et l'ISCAM (Institut supérieur des cadres militaires, l'école des officiers burundais), respectivement dans le nord et le sud de Bujumbura», a indiqué ce haut gradé. «Après plus de deux heures d'affrontements», les assaillants de l'ISCAM «ont été repoussés» et «pratiquement tous les assaillants ont été tués dans le camp Ngagara», a-t-il ajouté, assurant que la situation était en passe d'être «totale» maîtrisée. Mais des affrontements ont continué d'être signa-

lés dans la matinée dans divers quartiers de la capitale burundaise, quadrillée par l'armée et où des opérations de «ratissage» étaient en cours, ont indiqué plusieurs témoins. Selon une source sécuritaire, les combats avaient baissé d'intensité en fin de matinée. «Tous les ponts sont sous contrôle de l'armée, qui y a disposé des blindés, et aucun mouvement d'un quartier à un autre n'est autorisé», a expliqué à l'AFP le haut gradé de l'armée.

Un Conseil des ministres, présidé par le chef de l'État Pierre Nkurunziza, s'est ouvert hier, a indiqué le chef de la communication présidentielle, Willy Nyamitwe. Ce conseil était «déjà prévu» et initialement consacré au budget, a-t-il assuré, niant qu'il s'agisse d'un Conseil extraordinaire lié à la situation en cours, mais n'excluant pas qu'il se penche sur la question.

Selon une source à la présidence, une proclamation de l'état d'urgence est envisagée. Les ambassades des États-Unis, de Belgique, de France et des Pays-Bas ainsi que l'ONU ont appelé hier leurs ressortissants et employés à ne pas quitter leur domicile.

«Il n'est pas question de sortir en ville, nos ressortissants ont reçu la consigne de rester chez eux», a expliqué un diplomate européen à l'AFP, déplorant «une

escalade très inquiétante ; il s'agit de véritables opérations militaires ou paramilitaires qui se déroulent dans la capitale». Le camp Ngagara est situé à moins d'un kilomètre de l'Assemblée nationale. L'ISCAM est situé dans le quartier de Musaga, dans le sud de Bujumbura, dans un périmètre regroupant en outre deux autres installations, le «camp Base», qui sert d'entrepôt et le camp Muha qui abrite deux bataillons.

A Musaga, «des insurgés se sont introduits dans le camp Base, où ils avaient sans doute des complicités. Ils ont eu des renforts et ont pris des armes dans le magasin, avant de se rendre à l'ISCAM, qui est mitoyen», a expliqué un haut responsable des services de sécurité, sous le couvert de l'anonymat.

Les soldats du camp Muha ont alors attaqué les insurgés retranchés à l'ISCAM et les ont délogés, a-t-il ajouté. Le Burundi a plongé dans une grave crise émaillée de violences depuis l'annonce fin avril de la candidature du président Nkurunziza à un troisième mandat, que l'opposition, la société civile et une partie de son camp estiment contraire à la Constitution et à l'Accord d'Arusha ayant permis la fin de la guerre civile (1993-2006).





Blida

# Ouverture du Festival de la musique et chanson du genre a'roubi

■ La cinquième édition du Festival culturel local de la musique et chanson a'roubi a été ouverte jeudi en début de soirée dans la wilaya de Blida.

Par Adéla S.

Cette édition, que la wilaya de Blida dédie à la mémoire de son enfant prodige, le défunt artiste Mohamed El Basri, a été inaugurée par la projection d'un film documentaire sur la vie de l'artiste, ainsi qu'un hommage à sa famille.

La soirée inaugurale du festival est co-animée par l'association culturelle, artistique et musicale El Djenadia de Blida, l'association des Beaux-Arts d'Alger, et l'artiste Imene Soheir de Blida.

Un public nombreux, amateur

de ce genre musical, est venu assister à l'ouverture de la manifestation, qui constituera une belle opportunité pour de nombreuses familles du centre du pays qui se délecteront de soirées musicales de haute facture, dont l'animation sera assurée, jusqu'à mercredi prochain, par des artistes algériens.

De nombreuses associations culturelles et artistiques de plusieurs wilayas du pays ont été également invitées à prendre part à l'animation de cette édition, à l'instar des associations des Beaux-Arts d'Alger, Eziria El Andaloussia de Meliana (Ain



Ph. DR

Defla) et Errachidia de Cherchell (Tipasa), outre des associations andalouses et culturelles de Blida, aux côtés d'artistes locaux.

En plus des soirées artistiques, le public sera aussi convié à assister à des confé-

rences sur l'art a'roubi, genre musical très réputé dans la région de Blida.

Le style a'roubi, qui compte de très nombreux adeptes en Algérie, est apparu entre les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles à Alger.

A. S./APS

Elles seront organisées à Constantine

## Journées cinématographiques du film primé

Des journées cinématographiques du film primé seront organisées dans la ville des ponts à partir du 19 décembre, a annoncé jeudi à Constantine, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

«Ces journées seront un appui et une marque de solidarité pour le cinéma syrien qui a tant donné au 7<sup>e</sup> art arabe, mais qui vit actuellement des moments difficiles», a précisé le ministre au cours de la cérémonie de clôture de la 8<sup>e</sup> édition du Festival national de la poésie féminine.

Soulignant que ces journées seront organisées en présence de plusieurs figures du

cinéma syrien, M. Mihoubi a affirmé qu'au cours de cette manifestation, le musicologue Noubli Fadel, qui a composé la musique de plusieurs films, sera honoré.

Le ministre a annoncé, d'autre part, qu'un Salon du livre arabe sera tenu prochainement dans la ville du Vieux Rocher dans le cadre du programme d'activités de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

En réponse à une question relative à l'évaluation du programme de la manifestation culturelle arabe phare de l'année, M. Mihoubi a indiqué que cet événement a

insufflé une «réelle dynamique», illustrée par les programmes «intéressants et importants» initiés par les différents départements du commissariat de cette manifestation.

Le ministre est également revenu sur le dossier des salles de cinéma pour affirmer que des efforts étaient déployés en vue d'«assainir la situation», précisant que la récupération des salles obscures en vue de leur réhabilitation se faisait «graduellement».

Racim C.

## Festival national de la poésie féminine à Constantine Quatre poétesses primées

QUATRE POÉTESSES, Ghalia El Abdouni, Meriem Maâroudj et Hind Hamida-Djoud de Skikda et Saida Lakhel de Biskra ont été primées jeudi à Constantine à l'issue du 8<sup>e</sup> Festival national de la poésie féminine.

Au cours de la cérémonie de clôture présidée, à l'université Emir-Abdelkader des sciences islamiques, par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, ces manieuses du verbe ont été récompensées pour la qualité de leurs textes déclamés en arabe classique et en melhoun (poésie populaire).

Les participantes ont recommandé, lors de la cérémonie, l'édition de l'ensemble des poèmes déclamés tout au long de cette édition, ainsi que la traduction des recueils des poétesses conviées.

Le ministre de la Culture, saluant «la créativité au féminin», a souligné que la femme algérienne s'est «imposée» par ses compétences dans les différents domaines de l'art et de la créativité.

M. Mihoubi a souligné que la remise récente du prix de la femme arabe la plus distinguée en 2015 à la romancière Ahlam Mostaghanemi, est «un honneur, autant pour l'Algérie que pour les femmes algériennes».

Cinq jours durant, quelque trente poétesses ont donné libre cours à leur talent, offrant au public un voyage captivant dans les merveilleux méandres de l'expression littéraire.

Toute la beauté du verbe arabe, ainsi que l'âme de l'antique Cirta, ses ponts, son savoir-faire et son savoir-vivre ont été «chantés» lors de ce festival, placé sous le thème «La ville dans la poésie féminine arabe contemporaine»

O. N.

## 12<sup>e</sup> Festival international du film de Dubaï Quatre films algériens à l'affiche

Quatre films algériens prennent part au 12<sup>e</sup> Festival international du film de Dubaï, qui se poursuit jusqu'au 16 décembre, aux côtés de 120 autres films représentant une soixantaine de pays, indiquent les organisateurs.

Les longs métrages «Maintenant ils peuvent venir» de Salim Brahimi et «Samir dans la poussière» de Mohamed Ouzine sont en compétition pour le «Muhr d'or» du meilleur film, avec 17 autres longs métrages dont «A peine j'ouvre les yeux» de la Tunisienne Leila Bouzid et «Fi zahmet sayf» de l'Égyptien Mohamed Khane.

«Madame courage» de Merzak Allouache (Prix du meilleur acteur au dernier festival de Annaba du film méditerranéen) et «Le crépuscule des ombres» de Mohamed Lakhdar Hamina, seront projetés hors com-

pétition, dans le cadre du programme «Arabian Nights» qui présente également deux longs métrages français «The Foreign Son» et «L'apatchi», réalisés par Abdellah Badis et Nassim Amouache, respectivement.

Le Festival international du film de Dubaï dont la 12<sup>e</sup> édition rend hommage à l'actrice française Catherine Deneuve pour l'ensemble de sa carrière, vise à être le «plus important événement cinématographique» du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, en attirant les réalisateurs les plus en vue et les jeunes talents des pays arabes et du monde.

Fondé en 2004, le Festival international du film de Dubaï est également connu pour son marché du film (Dubaï Film Market) qui s'attelle à développer la production et la distribution des films en provenance des pays arabes.

R. C.

Salon national du livre à Oran

## 34 maisons d'édition attendues

Pas moins de 34 maisons d'édition prendront part au Salon national du livre, prévu du 22 décembre au 5 janvier prochain à Oran, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Cette manifestation, qui se tiendra à la bibliothèque régionale située au centre-ville d'Oran, prévoit des activités culturelles dont des conférences sur le livre et des récitals poétiques, a indiqué le chef

de service littérature et arts à la direction de la culture, Djelata Mohamed.

Ce salon est initié par la direction de la culture en étroite collaboration avec l'APC d'Oran et l'entreprise des expositions «Abdelhak expo», a-t-on souligné. Par ailleurs, les amateurs de la lecture seront au rendez-vous avec une caravane de bibliothèques mobiles le 17 décembre courant à Oran.

Cette caravane, organisée par le ministère de la Culture, proposera au public oranais des livres édités à l'occasion des manifestations culturelles «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011» et «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

Parallèlement, plusieurs activités de loisirs sont prévues au programme au profit des enfants, a-t-on ajouté.

Y. B.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)  
Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéfices seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 :  
8<sup>e</sup> Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre :  
Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 10 décembre :  
Exposition «Clin d'œil» en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours :  
Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni /USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télémy, Alger)

Chaque jour : Exposition  
«Purification» de Karim Sergoua.

## Coup-franc direct

Le plus dur sera d'y rester

Par Mahfoud M.

Certains jubilent déjà d'avoir atteint la finale de la CAN des U 23 et pensent que le football local a prouvé à tout le monde qu'on s'est trompé sur son compte en l'enterrant si tôt. En fait, cela est vrai que les footballeurs du cru n'ont pas eu la considération qu'il faut et n'ont pas obtenu l'aide qu'il faut pour pouvoir aller de l'avant. Toutefois, il faut savoir que nous ne sommes pas encore arrivés. Une grande nation de football est reconnue comme telle par le nombre de titres qu'elle décroche et non pas seulement par des participations honorables à certaines compétitions régionales et continentales. Nous ne pouvons pas jubiler juste parce qu'on atteint la finale d'une CAN car l'histoire retient l'équipe qui a décroché le titre et non le finaliste qui est vite oublié. Aussi, il est plus dur de rester dans les cimes que d'y arriver, car il faut montrer sa détermination et son envie d'aller de l'avant et ne pas se contenter seulement de faire des participations honorables à ce genre de compétitions. Du pain est donc sur la planche de la Fédération qui doit continuer à travailler pour relever le défi et montrer que le football algérien est de retour en force sur la scène continentale et surtout dans les jeunes catégories qui sont la base de tout développement.

M. M.

### Le NAHD dispose du CSC

LE NA HUSSEIN-DEY a battu le CS Constantine (1-0), mi-temps (0-0) en match avancé de la 14<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé jeudi au stade du 20 août (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Ahmed

Gasmi (48) pour le NAHD. Cette victoire permet au NAHD de rejoindre le MC Alger à la 6<sup>e</sup> place avec un total de 19 pts. Le «Doyen» compte 2 matches en moins. Le CSC reste à une peu reluisante 13<sup>e</sup> place avec 13 pts.

Tennis

### Le père d'Ibbou veut arrêter la collaboration avec la FAT

LA JEUNE joueuse de tennis algérienne Inès-Feriel Ibbou, qui évolue sous la coupe de la Fédération algérienne (FAT) depuis environ dix mois, a mis fin, après concertation avec son père et tuteur légal, Kamel Ibbou, à sa collaboration avec l'instance fédérale, a-t-on appris jeudi auprès des intéressés. «Nous avons travaillé dans l'anarchie et il y a eu des dépassements. La Fédération a signé des contrats de sponsoring à mon insu, alors que je suis le tuteur légal de ma fille. Cette dernière a été complètement délaissée par la Fédération qui n'a même pas daigné prendre de ses nouvelles lorsqu'elle a contracté une blessure au coude en septembre dernier, lors d'un tournoi international à Mansourah (Tlemcen)», s'est plaint Kamel Ibbou. «Je tiens à préciser que nous n'avons aucun problème avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui a mobilisé tous les moyens financiers pour la réalisation et la mise en œuvre du programme sportif de ma fille. Inès perdra de cette façon sa bourse en Espagne, mais c'est la meilleure décision à prendre», a-t-il ajouté. Contacté, le président de la FAT, Mohamed Bouabdallah, a apporté une autre version des faits, ajoutant qu'une «discussion est prévue incessamment entre le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali et le père de la jeune championne d'Afrique des U-18 pour apaiser la tension».

«Inès ne souffrait pas d'un tennis-épaule (synovite du coude, ndr), autrement elle serait restée convalescente pendant trois bons mois. Or, elle a pu jouer un mois plus tard, ce qui prouve que la tendinite dont elle souffrait n'était pas aussi grave. Au niveau de la Fédération, on le savait, mais son père s'est empressé de l'emmener à l'étranger, pour un



suivi médical, et c'est donc à lui d'assumer sa décision», a commencé par expliquer le président de la FAT. Concernant le contrat de sponsoring, Bouabdallah a affirmé que «les revenus financiers seront entièrement reversés à Inès Ibbou, sauf qu'elle ne pourra pas en disposer à sa guise. Cet argent sera placé dans une cagnotte spéciale, gérée exclusivement par la Fédération, qui y puisera à chaque fois que besoin est, notamment pour financer la participation d'Ibbou à des tournois à l'étranger, ou pour couvrir les frais de ses soins». Pour le patron de la FAT, son instance «a très bien fait son travail, car elle a fait passer Inès Ibbou de la 200<sup>e</sup> à la 29<sup>e</sup> place du classement mondial juniors en l'espace d'une année. Et ce n'est pas fini, car le meilleur est à venir». Il a estimé, en outre, que sa structure était «la mieux placée pour gérer la carrière d'Inès Ibbou» et que si son père persistait à vouloir l'en détacher, «il gâcherait son avenir». Avant sa collaboration avec la FAT, Ibbou (bientôt 17 ans) a évolué sous les ordres de l'entraîneur Zine El-Abidine Midoun qui a mis fin cependant à sa collaboration avec l'athlète en raison d'un différend avec son père. Son père s'est engagé à ce qu'Inès Ibbou continue de représenter l'Algérie et défendre les couleurs nationales avec «honneur et fierté» dans les compétitions internationales à chaque fois que son pays la sollicitera.

## Finale de la CAN U 23/Algérie-Nigeria aujourd'hui

# Les Verts

## pour un autre exploit

■ Après avoir brillamment arraché sa qualification aux JO de Rio en atteignant la finale de la CAN U 23 qui se déroule au Sénégal en venant à bout de l'Afrique du Sud, la sélection nationale dispute aujourd'hui sa finale face au Nigeria avec l'espoir de créer une autre sensation.

Par Mahfoud M.

Les jeunes capés d'André Shürmann seront libérés de toute pression maintenant qu'ils ont atteint le principal objectif qui était de décrocher ce fameux sésame pour les Jeux Olympiques qu'ils convoitaient avant l'entame de ce tournoi. Les Verts joueront donc à l'aise et pour eux le titre africain s'ils venaient à le décrocher, sera la cerise sur le gâteau surtout que personne ne payait cher de leur peau et ne croyait vraiment en leur possibilité d'atteindre un tour aussi avancé de cette compétition.

Les coéquipiers de Ferhat feront, quand même, tout ce qui est de leur possible pour achever cette belle aventure en décrochant le trophée tant convoité par tous les témoins africains qui avaient participé à ce tournoi. C'est d'abord une première qu'une sélection algérienne de cette catégorie atteigne ce tour et c'est pour cela qu'ils souhaitent encore continuer à surprendre en décrochant le titre. La mission des Algériens ne sera pas facile face à des Nigériens qui ont

Les Verts tout proche de l'exploit



PH: D. R.

montré de réelles dispositions à dominer cette catégorie. La première confrontation entre les deux sélections lors de la phase des poules s'est terminée sur le

score de parité mais cela sera difficile cette fois-ci d'autant plus que les deux équipes visent le même objectif, à savoir, le titre.

## Shurmann: «Nous avons réservé notre réponse au terrain»

L'entraîneur Suisse Pierre-André Shurmann, qui a mené la sélection olympique algérienne à la finale de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans de football, a fruitifié cette distinction rappelant que «personne ne croyait en son groupe», il y a de cela quatre semaines.

«Il y a de cela quatre semaines, on ne croyait pas en nous. Mais nous avons réservé notre réponse au terrain, chose faite aujourd'hui», a déclaré le technicien suisse à DZ Foot. Les Verts ont déjoué les pronostics

en se qualifiant à la finale de la CAN-2015 qui se déroule au Sénégal après leur victoire contre l'Afrique du Sud (2-0), mercredi soir à Dakar. Une victoire qui leur a permis également de décrocher l'un des trois billets africains donnant accès aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio De Janeiro. «Nous avons abordé ce tournoi étape par étape, et notre stratégie a payé, c'est aussi le fruit d'un travail de plus d'une année que nous sommes en train de cueillir», a ajouté Shurmann. L'entraîneur national avait pris en mains des Olympiens algériens

en septembre 2014. S'il avait bien débuté sa série de matchs amicaux avec notamment des victoires contre le Qatar et le Mali, une baisse de régime sensible a été constatée au sein de son équipe quelques semaines avant le début du rendez-vous continental. «J'avais confiance en mes joueurs que j'ai choisis par rapport à leurs compétences et à leur tempérament de gagnateur aussi, soit le même tempérament que le mien», s'est réjoui le coach national.

M. M.

Ligue 1 Mobilis(14<sup>e</sup> journée)

### L'USMA en danger à Tadjenanet, USMH-CRB à l'affiche

LE LEADER du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, l'USMA Alger, effectuera un déplacement périlleux à Tadjenanet pour défier le DRBT. L'USMA, championne d'automne et invaincue depuis la 1<sup>re</sup> journée (ndlr), face au NA Hussein Dey 2-1) compte poursuivre sa belle série en se rendant à l'Est du pays avec l'intention de l'emporter face au DRBT (3<sup>e</sup>, 22 pts) et accentuer ainsi son avance dans le haut du tableau.

Quant au promu qui cartonne, il aura à cœur de se racher après de son public après la défaite concédée à Béjaïa face au MOB (2-1).

Le MOB (5<sup>e</sup>, 20 pts) sera, lui, en danger quand il se rendra à Alger pour croiser le fer avec le MC Alger (6<sup>e</sup>, 19 pts) au stade Omar-Hamadi. Les Béjaïouis aborderont cette rencontre avec l'objectif de confirmer leur dernier succès face au DRBT (2-1). De son côté, le MCA, qui reste sur un match nul saluait à Constantine face au CSC (1-1) visera la gagne devant son public. L'ES Sétif (7<sup>e</sup>, 17 pts), tenante du titre, se rendra à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie (8<sup>e</sup>, 17 pts) dans un classique qui promet beaucoup.

L'ASM Oran (15<sup>e</sup>, 10 pts) qui a vu l'arrivée du nouvel entraîneur Nabil Medjahed en rempla-

cement de Kamel Mouassa, limogé, jouera le derby de l'Ouest face au RC Relizane (12<sup>e</sup>, 14 pts), dans un duel de malclassés aux points précieux. Enfin, la lanterne rouge, le RC Arbaâ (16<sup>e</sup>, 8 pts) n'aura d'autre alternative que de l'emporter à domicile face au MC Oran (11<sup>e</sup>, 15 pts), désormais dirigé par Fouad Bouali à la place de Jean-Michel Cavalli.

LE PROGRAMME :

Samedi 12 décembre 2015 :  
 MCA-MOB (16h)  
 ASCO-RCR (15h)  
 RCA-MCO (15h)  
 JSK-ESS (16h)  
 DRBT-USMA (15h)

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tébessa

## Quatre éléments d'une cellule de soutien aux terroristes arrêtés

**QUATRE ÉLÉMENTS** d'une cellule de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mercredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tébessa, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement combiné relevant du secteur opérationnel de Tébessa (5<sup>e</sup> Région militaire) a arrêté, le 9 décembre 2015, quatre éléments d'une cellule de soutien aux groupes terroristes», note la même source. D'autre part, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tizi

Ouzou (1<sup>re</sup> Région militaire) «a découvert et détruit six bombes de confection artisanale». Par ailleurs, deux détachements relevant des secteurs opérationnels d'Illizi et de Djanet (4<sup>e</sup> Région militaire) «ont appréhendé cinq criminels et saisi un pistolet automatique, une importante quantité de munitions de différents calibres (2 947 balles), trois véhicules tout-terrain, des effets militaires et des téléphones portables». Au niveau de la 6<sup>e</sup> Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam «a saisi un véhicule tout-terrain et 1 640 litres de carburant», ajoute le communiqué.

Kamel L.

Boumerdès et Tizi-Ouzou

## Sept casemates servant de refuges pour les terroristes détruites

**SEPT CASEMATES** aménagées, qui servaient de refuges pour les terroristes, ont été découvertes et détruites jeudi par deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès et Tizi-Ouzou, indique vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, deux détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Boumerdès et Tizi-Ouzou (1<sup>re</sup> Région militaire) ont découvert et détruit, le 10 décembre 2015, sept casemates aménagées qui servaient de refuges pour les terroristes», relève le MDN. «D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé cinq contrebandiers et saisi deux véhicules utilisés dans la contrebande», souligne le communiqué. «Aussi, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> Région militaire) a appréhendé vingt contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi un camion, trois véhicules tout-terrain, 20 quintaux de charbon, quinze détecteurs de métaux et deux téléphones portables». «A Tamanrasset, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé cinq contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain et une somme d'argent de l'ordre de 157 000 dinars algériens et 3 020 000 CFA», ajoute la même source. «Au niveau de la 4<sup>e</sup> Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Amenas a saisi deux véhicules tout-terrain, un autre touristique et 90 cartouches, alors qu'à Biskra, sept immigrants clandestins ont été arrêtés», conclut le communiqué.

Ouali H.

des secteurs opérationnels de Souk-Ahras, Tébessa, El-Tarf et Khenchela, ont mis en échec des tentatives de contrebande d'importantes quantités de carburant s'élevant à 30 784 litres et saisi deux véhicules utilisés dans la contrebande», souligne le communiqué. «Aussi, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> Région militaire) a appréhendé vingt contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi un camion, trois véhicules tout-terrain, 20 quintaux de charbon, quinze détecteurs de métaux et deux téléphones portables». «A Tamanrasset, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé cinq contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain et une somme d'argent de l'ordre de 157 000 dinars algériens et 3 020 000 CFA», ajoute la même source. «Au niveau de la 4<sup>e</sup> Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Amenas a saisi deux véhicules tout-terrain, un autre touristique et 90 cartouches, alors qu'à Biskra, sept immigrants clandestins ont été arrêtés», conclut le communiqué.

TOUT LE MONDE ATTEND AVEC IMPATIENCE  
LE PROJET D'ACCORD FINAL POUR LUTTER  
CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT



Louvis

Djalou@hotmail.com

Culture à Béjaïa

## Le wali rend visite à l'équipe du film de Teixeira Gomez

■ L'équipe du tournage du film de fiction sur la vie de Teixeira Gomez au niveau de la Casbah de Béjaïa a reçu avant-hier la visite du wali, Zitouni Ouled Salah.

Par Hocine Cherfa

Cette équipe tournait une séquence de la vie quotidienne de l'ex-président portugais dans un marché de légumes avec une reprise et un décor typique de l'époque de 1927. «Sur place, le wali a salué et a encouragé tous les acteurs du film qui dans leur majorité sont des comédiens de la région de Béjaïa», souligne un communiqué de presse de la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter: «le wali s'est longuement entretenu avec la productrice algérienne M<sup>me</sup> Amina Hadad ainsi qu'avec le réalisateur portugais Paulo-Filipe Monteiro». Ces derniers ont tenu à le remercier pour toute l'aide et l'assistance qu'ils ont trouvées pour la préparation du film. A l'occasion, le wali a instruit le directeur de la culture afin de mettre tous les moyens dont l'équipe a besoin. «Il a tenu à les rassurer de les accompagner jusqu'à la fin du film», indique-t-on. «Le wali accorde beaucoup d'importance à la culture et au cinéma précisément, une visite au niveau des salles de cinéma de la commune a été organisée très tôt d'ailleurs dans la matinée,



le wali a pris la décision de rénover et réhabiliter toutes les salles de cinéma de Béjaïa ainsi que celles des autres communes de la wilaya», annonce-t-on. S'agissant de ce long métrage, c'est une fiction intitulée «Zeus» du réalisateur Paulo-Filipe Monteiro. Le film est consacré à la vie du président de la République portugaise Manuel Teixeira Gomez, qui en 1927 décide de démissionner et d'embarquer, en trois jours, dans le premier bateau en partance de Lisbonne, vers une destination inconnue. Ce fut le cargo de marchandise «Zeus», dont il fut le seul passager, qui l'emmena vers Alger. S'en est suivie une longue

villégiature solitaire au Maghreb, où Gomez voyagea en homme libre. En 1929, il décida d'aller à la découverte de Béjaïa «la perle de l'Afrique du Nord». Il y séjourna jusqu'à sa mort en 1941. Période pendant laquelle il renouvela la location de sa chambre à l'hôtel «l'Etoile» qui se trouve à la place du 1<sup>er</sup>-Novembre actuellement et qui est connue par la place Gueydon, toutes les semaines. Et c'est pendant ces onze années passées à Béjaïa qu'il se lie d'amitié avec Amokrane. Un employé de l'hôtel qui devint son aide de camp et petit à petit son plus fidèle compagnon et ami.

H. C.

Actes de violences à Sidi Hammad (Blida)

## 18 mois de prison ferme contre 8 accusés

**LE TRIBUNAL** correctionnel de Larbâa, à l'est de Blida, a prononcé jeudi une peine de 18 mois de prison ferme à l'encontre de huit personnes impliquées dans des actes de violences perpétrés durant la semaine écoulée, dans la cité de Sidi Hammad, dans la commune de Meftah.

Les prévenus ont été poursuivis

pour les chefs d'inculpation de «port d'armes prohibé et participation à un attroupement», alors qu'ils ont été acquittés du chef d'accusation de «menace avec agression», conformément à l'article 287 du code pénal.

La représentante du parquet avait requis une peine de quatre années d'emprisonnement à l'encontre de chacun des accusés.

Lors de leur audience devant le juge Diboune Mohamed, les prévenus ont rejeté toutes les accusations portées contre eux dans le PV de la police judiciaire, relevant de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Meftah. La défense a tenté, pour sa part, de disqualifier les mis en cause en évoquant l'absence de preuves.

L'affaire consiste en des actes de violence, avec l'utilisation d'armes blanches, perpétrés trois jours durant, à la cité des 3 555 logements de Sidi Hammad, suite à un différend entre des jeunes parmi les anciens résidents de la cité et de nouveaux résidents, relégués dans la cadre de l'habitat social. Les forces de sécurité de la wilaya (police et

Gendarmerie nationale) sont intervenues pour rétablir l'ordre, avant de faire l'objet de jets de pierres, de la part des jeunes des cités en conflit, causant des blessures à six hommes des forces de l'ordre, avant indiqué, auparavant à la presse, le procureur général près le tribunal de Larbâa, Ghemari Abdallah.

Yanis F.